

POSTULAT

vers une tarification progressive et solidaire de l'eau potable

Contexte cantonal et situation générale

Le changement climatique, les multiples causes de pollutions de l'eau douce, la hausse de la consommation et l'augmentation du nombre d'habitants compliquent la gestion des ressources hydriques dans le canton et dans la plupart des régions de la planète. Des mesures pour garantir un accès durable et équitable à l'eau potable sont nécessaires à chaque échelon. Ces dernières années, certaines communes ont d'ailleurs dû appeler à la modération voire à la restriction durant les périodes estivales en raison de risques de pénurie.

Dans ce contexte, la commune de Blonay-St.Légier a adopté en juin 2024 une tarification progressive de l'eau uniquement pour les ménages privés. Celle-ci vise à préserver la ressource et à valoriser la sobriété en appliquant par exemple deux paliers tarifaires :

- Le *1^{er} palier* s'applique aux ménages avec une consommation inférieure à 60 m³ par habitant et par an
- Le *2^{ème} palier* s'applique aux ménages avec une consommation supérieure à 60 m³ par habitant et par an.
- Tous les autres usagers (vignerons, entreprises, ...) sont affectés au *1^{er} palier*.
- Le volume annuel de 60 m³ par habitant et par an est le seuil choisi par la commune de Blonay-St.Légier.

Exemple 1

Un ménage constitué de 2 personnes consomme 110 m³ d'eau en une année.
C'est inférieur au seuil de 120 m³ (2 pers x 60 m³)
Ce ménage est facturé au *1^{er} palier* pour sa consommation de 110 m³

Exemple 2

Un ménage constitué de 4 personnes consomme 290 m³ d'eau en une année.
C'est supérieur au seuil de 240 m³ (4 pers x 60 m³)
Ce ménage est facturé au *2^{ème} palier* pour sa consommation de 290 m³

Pour rappel, la moyenne suisse est de 140 litres /habitant/jour, soit environ 51 m³ d'eau potable par personne et par année.

Au Grand Conseil vaudois, une interpellation a été déposée en octobre 2024 pour demander à l'exécutif cantonal "Une tarification progressive et solidaire de l'eau pour le Canton de Vaud" basée sur plusieurs exemples dont celui de de Blonay-St.Légier.

Contexte communal

Le préavis 16/2025, intitulé « *Demande d'un crédit d'investissement pour un nouveau système de filtration pour la station de pompage de la Maison Jaune* », a été largement accepté en décembre 2025.

- Les travaux visant à remettre en service la source du Bain des Dames sont prévus pour le printemps 2026 (point 7 du préavis).
- Le prix actuel du m³ d'eau potable a été augmenté ces dernières années afin de couvrir les achats d'eau auprès de la Ville de Lausanne (point 5.1 du préavis).
- Un retour à l'ancien prix du m³ sera examiné au deuxième trimestre 2027 (point 5.3 du préavis)
- La mise en œuvre du présent postulat pourrait être synchronisée et intégrée avec les modifications techniques et tarifaires déjà prévues

Le présent postulat demande à la Municipalité d'étudier la faisabilité d'une tarification progressive de l'eau potable des ménages privés. Ce système encouragerait une consommation d'eau potable sobre et équitable par les ménages privés.

Quels pourraient en être les avantages en termes de volume et en termes de retombées financières ?

Sources

Grand Conseil, interpellation 2024 : Une tarification progressive et solidaire de l'eau pour le Canton de Vaud ?

<https://www.vd.ch/gc/seances-du-grand-conseil/point-seance/point/a07bc12a-d3a6-46b2-a460-9c1453073a90/meeting/1026863>

Exemple Blonay-St.Légier

Règlement : https://www.blonay-saint-legier.ch/docn/5054026/R%C3%A8glements-Lois-Direct-Prescr_R%C3%A8glement_distribution_eau_-_approuv%C3%A9_canton.PDF

Tarif : https://www.blonay-saint-legier.ch/docn/5054029/R%C3%A8glements-Lois-Direct-Prescr_RDE_Tarifs_de_l%27annexe_sur_la_distribution_de_l%27eau_d%C3%A9finitif_20240201_%281%29.PDF

Préavis : https://www.blonay-saint-legier.ch/docn/4967890/Pr%C3%A9avis_municipal_Pr%C3%A9avis_d%27urgence_04-2024_-_r%C3%A8glement_distribution_eau.PDF

Consommation d'eau en Suisse : <https://www.energie-environnement.ch/economiser-l-eau/situer-sa-consommation-d-eau>

Riex, le 19 mars 2026
Gilles Dana